

De Déougou à Houndé : Les Comités de Veille Citoyenne font de la redevabilité leur cheval de bataille

KABORE Maxime ; Burkina 24; 08/03/2020



Les Comités de Veille Citoyenne (CVC) ont été créés avec l'appui de l'ONG Oxfam Burkina et la Fondation Hewlett, grâce au programme dénommé « Pour un programme de renforcement de la participation citoyenne et la redevabilité dans la gestion des finances publiques ». La caravane de presse débutée le 6 mars 2020 pour mettre en lumière les actions de ces CVC, a conduit les journalistes, après l'étape de la commune de Soaw, dans la Cité du Bankuy (Déougou) et le 07 mars 2020 dans la ville minière de Houndé.

Déougou, chef-lieu de la province du Mouhoun et capitale régionale de la Boucle du Mouhoun. Nous sommes le vendredi 06 mars 2020. Le groupe de journalistes dont nous faisons partie a rendez-vous avec le Comité de Veille Citoyenne (CVC) de cette ville. Installé le 07 Mai 2019, le CVC de Déougou a bénéficié de l'appui technique et financier du Centre d'Études et de Recherche Appliquée en Finances Publiques (CERA-FP), qui est l'un des points focaux de Oxfam dans cette localité.

En termes de renforcement de connaissances, le CVC et les élus locaux de la commune de Déougou ont bénéficié d'une session de formation sur le budget participatif, un renforcement de capacité sur l'appropriation du guide du contrôle

citoyen et de l'action publique grâce à CERA-FP et à RECIBOG (Réseau Citoyen pour la Bonne Gouvernance), un renforcement de capacité sur les techniques de suivi citoyen de l'utilisation des ressources du Fonds Minier de Développement Local (FMDL), entre autres.

Mais bien que nanti de ces compétences pour surveiller l'action de l'exécutif local, le CVC de Dédougou fait face à une difficile collaboration avec les autorités communales. De l'avis du président du Comité de Veille Citoyenne de Dédougou, Lamoussa Kadinza, avoir une audience avec les premiers responsables de la municipalité, relève d'un parcours de combattant. Cependant, il ne désarme pas : « Nous sommes à nos débuts. C'est un travail de longue haleine. On a fait ce qu'on pouvait faire l'année passée. On va rebeloter cette année », explique Lamoussa Kadinza, qui précise que sa structure est présente dans l'ensemble des projets engagés au niveau de la commune.



Quelques membres du CVC de Dédougou, avec à l'extrême droite, le Président Lamoussa Kadinza

Du côté de l'autorité communale pourtant, on estime être en bonne intelligence avec le CVC. « Notre relation se porte très bien. Quant à l'utilité même du CVC, nous pouvons dire qu'elle a un rôle interpellateur vis-à-vis des citoyens mais également des autorités communales. Ça facilite le travail des techniciens de la mairie. Parce que si

vous n'êtes pas interpellés sur vos limites parfois, vous ne pouvez pas vous améliorer », reconnaît le Secrétaire Général (SG) de la mairie Emile Yaméogo.

« Avec le CVC de Dédougou, se défend-il, j'ai été surpris par leur vision du civisme. Ce n'est pas comme si on avait un gendarme qui pourchasse quelqu'un qui a des difficultés avec la loi. C'est vraiment des actions de complémentarité ».

Interrogé sur l'absence de journée de redevabilité dans la commune, le SG de la mairie évoque un manque de moyen. Cependant, il avoue que les différentes activités organisées par le CVC à travers ses différents partenaires ont permis de rehausser les recettes propres de la commune.

« Si on fait une analyse du budget de la commune de 2017 à 2019, vous verrez que l'augmentation des recettes propres frôle les 100%. De façon générale, le CVC contribue à l'amélioration des recettes communales », confie Emile Yaméogo qui ajoute qu'une journée de redevabilité est en train d'être préparé à Dédougou. Ces affirmations ont fini de convaincre le CVC et ses partenaires qu'ils sont sur la bonne voie.

A Houndé, le CVC veille au grain sur les activités de la mine d'or...

Après Dédougou, direction Houndé dans la province du Tuy. Quand on parle de cette ville, difficile de ne pas évoquer aussi son sous-sol riche en ressource aurifère. Cette ville abrite d'ailleurs une mine d'or industrielle, Houndé Gold Opération SA. Dans cette ville minière, c'est l'ONG ORCADE qui est désignée comme lead des points focaux de Oxfam pour apporter l'expertise nécessaire au CVC sur les questions relatives au code minier et au Fonds minier de Développement local.

Ici, le Comité de Veille Citoyenne est très bien implanté. ses membres sont issus des cellules de veille constitués dans les différents corps socioprofessionnels de la ville. Tous se félicitent d'avoir bénéficié de l'assistance technique de ORCADE et des autres partenaires du programme de renforcement de la participation citoyenne et la redevabilité dans la gestion des finances publiques.



Village de Bouendé. 3 600 ha seront engloutis par la société minière

Les connaissances acquises suite aux formations ont permis par exemple à la coalition des fermiers de Bouendé (village situé à 9 Km de Houndé) de bien négocier avec la société minière Houndé Gold Opération SA, qui a fini par augmenter les compensations financières suite au retrait de leurs champs à 375 000 FCFA/ha. Dans ce village 3 600 ha seront engloutis par la mine et touche plus de 1870 fermiers.

« La formation nous a permis d'acquérir des connaissances et maintenir la lutte et trouver un consensus avec la société minière », reconnaît le Secrétaire Général de la coalition des fermiers de Bouendé, Inoussa Ouédraogo.



Gnodité Kambou, Président du CVC de Houndé

Mais selon le président du CVC de Houndé, Gnodité Kambou, le sujet qui divise à Houndé et qui constitue le point de discorde entre le CVC et l'autorité communale est la question de la déductibilité des fonds servis aux investissements faits par la société minière dans le cadre de la responsabilité sociale de l'entreprise, dans le Fonds Minier de Développement local.

De l'avis du président du Comité de Veille Citoyenne de Houndé, le fonds ayant été utilisé pour les œuvres en rapport avec la responsabilité sociale de l'entreprise ne doit pas être déduit du Fonds minier de développement local. Mais la société minière aidée par le code minier a fini par faire plier l'échine au CVC et avec lui le conseil municipal.

« Notre père qui est le gouvernement avait décidé que les investissements de la société minière fait dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise, devrait être déduit sur le fonds minier dans le cadre d'un protocole d'accord signé pour la mise en œuvre du fonds minier de développement local. Quand ton père dit oui et toi tu dis non, tu veux déchirer la famille. Nous on a décidé de ne pas déchirer la famille », a expliqué le député/maire de la commune de Houndé, Drissan Boureima Gnoumou.

Qu'à cela ne tienne, le CVC de Houndé dit avoir engrangé d'énormes acquis grâce aux différentes formations dont ses membres ont bénéficiés. Par le truchement du CVC, le budget communal de Houndé a été traduit dans les langues locales pour permettre aux populations de mieux comprendre où vont leurs taxes et impôts.

A noter que ce programme financé à près de 379 millions de F CFA vise à outiller les populations à participer activement aux processus de développement et à booster la transparence et la redevabilité dans la gestion des finances publiques.

Maxime KABORE

Burkina 24

<https://burkina24.com/2020/03/08/de-dedougou-a-hounde-les-comites-de-veille-citoyenne-font-de-la-redevabilite-leur-cheval-de-bataille/>